



INFOS PECHÉ

La Lettre de la société de pêche de Tence - Montfaucon
CHENERILLES - LE MAS DE TENCE - SÈJURES - MONTREGARD - RAUCOULES
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

N°1 janvier 2002

UNE EQUIPE RENFORCEE

UN PROJET DYNAMIQUE

L'année 2001 a apporté un important renouveau dans la vie de notre société.

La commission, que l'Assemblée Générale de février a appelée de ses vœux, a beaucoup travaillé.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 22 juillet (décision du bureau du 8 juin) a approuvé, à l'unanimité, un projet de gestion active et a complété le bureau en élisant sept nouveaux membres.

Depuis, le renouveau et l'activité sont intenses.

- ▶ Succès du concours du 14 juillet et surtout de celui du 11 août.
- ▶ De nouveaux tarifs et une plus large ouverture du plan d'eau de Bathelane.
- ▶ Action contre les pollutions (Brossette, Sérigoule, Mazeaux).
- ▶ Visite collective de chaque ruisseau.
- ▶ Cinq journées de nettoyage sur l'aval du ruisseau des Mazeaux et de la Sérigoule.
- ▶ Déversement de 2000 ombrets pour la réintroduction de l'ombre.
- ▶ Partenariat avec la Maison des Associations pour un atelier pêche.
- ▶ une vie interne plus dense et plus démocratique.
- ▶ de nombreux contacts avec les partenaires naturels : fédération, C.S.P., collectivités locales, riverains...
- ▶ préparation d'un programme dynamique pour 2002 qui sera présenté à l'Assemblée Générale du dimanche 3 février à laquelle nous vous donnons rendez-vous à tous.

La participation de chacun peut être utile pour la réussite de nos projets. Soyez nombreux à nous soutenir

Le Bureau

NOTRE SOCIETE

*Une rivière prestigieuse
et ses affluents :*

LE LIGNON

Le ruisseau des Mazeaux, la Sérigoule, le ruisseau de Pleyne, le Crouzet de Ruelle.

*Le Trifoulou, la Brossette, le Mousse
Les ruisseaux de Meynier et de Joux.*

LE PLAN D'EAU DE BATHELANE

LE BARRAGE DE LAVALETTE



*Notre société compte 1092 sociétaires.
Très attachée à la réciprocité, son territoire
accueille de nombreux pêcheurs d'autres sociétés.*

Présidents d'Honneur :

Firmin CROS. Joseph BATHIE

Président : Paul CHOMAT

Vice-Présidents :

Georges BARIOL Patrick PAUTRAT

Trésorier : Denise GIRARD

Secrétaire : Guy ARNOULD

Membres :

Patrice BOYER. Eric DEFOUR. Christiar DUMAS. Georges GIRARD. Claude NARDINO Franck RIBEYRE. Yves SEYVE.

Pour la section de Montfaucon :

Louis DEREYMOND Maurice et Sébastien TOURON

DIMANCHE 3 FEVRIER

ASSEMBLEE GENERALE 2002 Salle de la Pyramide au gymnase de Tence

- ▶ accueil à 8H 30 – Travaux de 9H à 12 H
- ▶ compte rendu d'activités 2001
- ▶ rapport financier.
- ▶ programme 2002 : Lignon et ruisseaux – plan d'eau de Bathelane – barrage de Lavalette – information des sociétaires.
- ▶ Salut des personnalités et vin d'honneur.

CONCOURS DE BELOTE Au gymnase à partir de 14H 30

12,50 € (82 F) par doublette, des lots pour tous

ATTENTION le bénéfice de ce concours sera entièrement consacré au développement de la pêche chez les adolescents.

Chaque doublette concurrente pourra proposer le nom d'un jeune de 10 à 16 ans pour l'octroi d'une carte de pêche gratuite à 24 € ou à 7 € (157F ou 46F).

SOIREE - CHOUCROUTE A partir de 19H 30

L'ordre du jour précis de l'Assemblée Générale et les documents préparatoires seront à votre disposition chez nos dépositaires. Ils pourront vous être envoyés contre 1 € en timbres.

SAMEDI 1^{er} JUIN

CONCOURS DE PECHE A LA MOUCHE NO-KILL

En six manches à partir de 9H
Inscription 30,50 € (200F) repas de midi compris
Le plan d'eau sera peuplé de grosses truites

SAMEDI 13 JUILLET

et

SAMEDI 10 AOUT

CONCOURS DE PECHE AU COUP

A partir de 14 H
Tous les concurrents seront primés
Classements hommes, femmes, enfants

Ambiance familiale garantie

INFORMATIONS UTILES

Nos Dépositaires

TENCE : Salon de Coiffure et articles de pêche
Rue d'Annonay
Mme DEYGAS Tél : 04 71 59 81 01

Restaurant « Le Baraban » Pont du Lignon
Mme PRADIER Tél : 04 71 59 89 90

Papéterie – Presse 29 Grand Rue
Mme SOUBIE Tél : 04 71 59 83 62

MONTFAUCON : Tabac Presse Rue Centrale
Mme CHOMAT Tél : 04 71 59 94 97

MONTREGARD : Café Restaurant Le Bourg
Mme MONTERYMARD Tél : 04 71 59 96 43

SAINT-JEURES : Auberge du Lizieux
Mmes BONNET & DUMAS Tél : 04 71 59 60 14



POUR NOUS CONTACTER

Paul CHOMAT tél : 04 71 65 43 14
La Pomme 43190 Tence

Georges BARIOL tél : 04 71 65 42 05
Costerousse 43190 Tence

Guy ARNOULD tél : 04 71 59 89 17
43190 Chenereilles

Denise GIRARD tél : 04 71 65 48 49
43190 Tence

Patrick PAUTRAT tél : 04 71 59 86 50
Les Pnelles 43190 Tence

POUR NOUS ECRIRE

SOCIETE DE PECHE – BP 45 - 43 190 TENCE



RESERVES A RESPECTER

LIGNON : 300 m en aval de la levée des Frères

SERIGOULE-MAZEAUX : de la Lionchère au Lignon

TRIFOULOU : de la RD 500 au pont du Cher

MOUSSE : du pont de la Bergeronne au pont de Chenereilles

PECHE DE L'OMBRE INTERDITE

Par arrêté préfectoral en amont de la levée Morin

REHABILITER LE LIGNON ET LES RUISSEAUX



Août : désenvasement d'une poche de pollution sur la Sérigoule

ENTRETIEN ET RESTAURER

3 et 4 août - août - 21 et 22 septembre

Nous avons organisé cinq journées de nettoyage sur l'aval de la Sérigoule et du ruisseau des Mazeaux.

Nous nous préparons à la restauration de berges érodées.

Nous proposerons à l'Assemblée Générale du 3 février un programme pour 2002 concernant tous les ruisseaux.

Nous travaillons avec le syndicat des Trois Rivières et le Conseil Général à un contrat qui pourrait être largement subventionné



PLAN D'EAU DE BATHELANE

La dégradation de la fréquentation et ses conséquences financières nous ont fortement préoccupés et amené à proposer un renouvellement de sa gestion.



Les membres
Du bureau
Vous souhaitent

MEILLEURS
VOEUX
POUR 2002

C'est un objectif prioritaire de notre société.

Des années d'expériences témoignent de l'inefficacité foncière des lâchers surdensitaires qui doivent être limités et localisés.

Il y a mieux à faire pour redonner leurs richesses d'autrefois à nos ruisseaux

LA POLLUTION ENNEMIE N°1.

Notre société fait une priorité de l'action contre les diverses pollutions. Elle a engagé résolument cette action en privilégiant la concertation avec les collectivités et les particuliers et en organisant des opérations de dépollution (Sérigoule et Brossette).

Vous pouvez beaucoup nous aider à sensibiliser chacun à la nécessité de préserver la qualité de nos eaux.

FAVORISER LA REPRODUCTION NATURELLE

Nous avons rétabli des réserves.

En 2002 nous aménagerons plusieurs biefs en ruisseau pépinières. Nous restaurerons des zones de frayères aménagerons des caches et nous attacherons à réduire les obstacles à la circulation des poissons.

Un élagage judicieux de la végétation excessive des rives permet de redonner une lumière favorable au développement de toute la faune aquatique.

A NOUVEAU DES OMBRES ?

La nostalgie persistante à l'égard des temps où l'ombre peuplait notre Lignon et des témoignages incontestables nous ont conduit à tenter une réintroduction de ce poisson

Nous avons déversé 2 000 ombres de Costerousse Solignac. Pour protéger ceux-ci jusqu'à l'âge adulte un arrêté préfectoral en interdit la pêche.

Nous avons demandé à la commune d'améliorer l'environnement avec WC – tables et bancs – signalisation – cela a été accepté. Nous avons décidé des tarifs plus incitatifs et une plus large ouverture à la pêche. Cela a permis un redressement sensible mais insuffisant.

A l'Assemblée Générale du 3 février, le bureau proposera :

- ▶ le maintien de tarifs incitatifs.
- ▶ des lâchers réguliers et hebdomadaires à partir de juin.
- ▶ l'autorisation de la pêche à la mouche.
- ▶ ouverture à la pêche samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, à partir du 2 juin
- ▶ samedi, dimanche, lundi, de l'ouverture au 31 mai.

PENSEZ-Y !

Nous souhaitons vous faire parvenir deux fois par an cette lettre « INFOS – PECHE ».

Pour cela, dès la prise de votre carte, donnez l'adresse précise à laquelle vous désirez recevoir l'envoi.

Nous avons besoin d'une plus grande participation bénévole aux opérations de nettoyage ou de restaurations des berges.

Vous pouvez aussi nous aider en participant à l'Assemblée Générale, à nos concours, en restant fidèles à notre société et en la faisant mieux connaître.

Si vous désirez recevoir les documents préparatoires à l'Assemblée Générale, écrivez-nous en joignant 1 € en timbres pour l'envoi.

**PÊCHEURS ET
RIVERAINS
PARTENAIRES
NATURELS**

Que ce soit pour le droit de marchepied, le nettoyage, la restauration des berges, la décision de réserves, l'accord des riverains est nécessaire.

C'est aussi le cas pour obtenir diverses subventions.

C'est pourquoi nous avons engagé un contact systématique des riverains pour le renouvellement ou l'actualisation de baux anciens.

Pêcheurs aidez-nous en respectant les cultures et les clôtures.

La pêche est le loisir des pêcheurs, les terres agricoles sont des outils de travail, les ruisseaux un riche patrimoine local.

Pour les sauvegarder, des actions concertées et une attitude solidaire sont indispensables.

**BARRAGE DE
LAVALETTE**

La pêche en barque y est autorisée pour un quota journalier de vingt barques. Pour cela vous devez informer de votre intention en téléphonant à la Fédération de pêche de la Haute Loire tél : 04 71 09 09 44

Cependant l'accès à l'embarcadère de Piboulet est difficile et limite le bénéfice de cette autorisation. Aussi, en concertation avec la fédération, la ville de Saint Etienne, l'ONF et le Syndicat mixte de Lavalette, **notre société a proposé un 2^{ème} embarcadère sur un site plus propice à Flaviac, commune de Chenereilles.**

Les nombreux accueils favorables que cette proposition a recueillis nous font espérer que bientôt sera facilité l'usage de cette autorisation.

Nous avons également suggéré que les rives du barrage soient débarrassées des trop nombreux arbres morts qui les encombrant.

**UN ATELIER PÊCHE
POUR LES ADOS**

Notre société a décidé d'être un partenaire actif de la Maison des associations de Tence pour la mise en place d'un atelier pêche destiné aux enfants et adolescents de moins de 16 ans.

Cet atelier débutera dès janvier.

**Monsieur Firmin CROS
et
Monsieur Joseph BATHE
Présidents d'Honneur**

Le respect mutuel et la reconnaissance du travail accompli sont nécessaires au bon fonctionnement d'une association.

C'est donc tout naturellement que nous avons proposé à Messieurs CROS et BATHIE de devenir Présidents d'Honneur et membres de droit du bureau lorsqu'ils nous ont fait part de leurs difficultés de santé pour assurer pleinement leurs responsabilités de Président de notre société pour Monsieur CROS et de président de la section de Montfaucon pour Monsieur BATHIE.

L'Assemblée Générale sera l'occasion de les remercier de leur souci de contribuer au renouveau de notre société.